



Conditions Générales de Vente

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client à ces présentes Conditions Générales de Vente, à l'exclusion de tout autre document tel que prospectus, catalogue, photo, qui n'ont qu'une valeur indicative.

Toute condition particulière doit impérativement être mentionnée par écrit sur le bon de commande de l'Atelier Nomade, et visée par le Client.

Le personnel prévu :

Notre vacation horaire prévoit un service d'une durée de 8 h pour une prestation « Mariage –Gala », et de 3 h pour tout autre type de prestation servie.

En cas de dépassement d'horaire, les heures supplémentaires vous seront facturées : **35 € TTC par heure et par serveur.**

Notre arrivée sur le lieu de réception se fera en fonction de la mise en place à effectuer en amont.

Le service (au plateau, au buffet ou à table) est assuré par des serveurs et un maître d'hôtel en uniforme professionnel aux couleurs de L'Atelier Nomade.

La cuisine est assurée par l'un des Chefs de Cuisine et des officiers de L'Atelier Nomade.

La mise en place des lieux peut être effectuée par notre personnel suivant la disposition établie au préalable en accord avec le client (**nous consulter pour le tarif**).

En fin de service, sont prévus le nettoyage et le rangement des cuisines ainsi que le rangement de tout notre matériel utilisé pour la réception.

Le rangement et nettoyage de la salle de réception sera effectué **par vos soins**, sauf accord contraire.

La vaisselle et matériel prévu pour l'apéritif :

Plats en porcelaine blanche, verre martelé (carrés), ardoises, pierre beige, bois exotique, miroir.

Pour cocktail ou rafraîchissement des boissons : Vasques en inox, verre, transparente.

Verre Inao ou ballon pour le vin, Verre Ypsilon ou Tube (eau, jus de fruit, pastis, martini...), Flûte Ypsilon ou Elégance ou coupe pour les vins effervescents et cocktail.

Assiettes cocktails tendances.

Suivant vos choix : matériel à thème (plancha, wok, support de découpe à jambon, crêpière...)

Tout le matériel de l'Atelier Nomade se trouvant dans la salle avant et après votre réception, en absence du personnel de l'Atelier Nomade, est sous VOTRE responsabilité.

La vaisselle prévue pour le repas assis :

Assiettes en porcelaine blanche (carrée ou ronde), Assiettes en verre martelé (carrées ou rondes), Assiettes ardoises ...

Verre Inao ou Elégance pour le vin, verres Elégance pour l'eau et/ou jus de fruit, flûte Elégance ou coupe pour les vins effervescents.

Couverts stylés « restauration haut de gamme », pot de fleur de sel de Camargue.



Matériels de cuisine et mobilier :

Les tables et les chaises sont fournies par **vos** soins.

La disposition des tables (repas et buffet d'apéritif) et réalisé par **vos** soins.

Le dressage des tables (repas) et le service sont assurés par **nos** soins.

Linge et décoration des tables :

Nappage rond ou rectangulaire tissus blanc pour une table de 8 à 12 convives, serviettes tissus blanc pour une prestation « Mariage – Gala ». Pour tout autre type de prestation servie : nappage et serviettes en intissé blanc.

Les buffets d'apéritif seront habillés en tissus blanc, gris béton ou nappe tissus stretch noir ou blanc (sauf accord préalable)

Gestion des restes – Normes HACCP

Le règlement CE n° 852/2004 du Parlement Européen (paru au JO n° L226 du 25/06/2004), nous rend responsable de toutes étapes de la production et de la distribution des denrées alimentaire. De ce fait, **nous devons procéder à la destruction sur place des denrées préparées et non consommées.**

Le responsable de la prestation est tenu de respecter impérativement ces instructions. Notre société dégage toute responsabilité sur les risques encourus dans le cas où les clients conservent les produits restant à l'insu de notre personnel.

Par ailleurs, **ce même règlement nous interdit d'accepter des ingrédients et matières premières dont nous ne maîtrisons pas la traçabilité.**

Matériels de maintien au froid et au chaud:

Sur chaque réception, un véhicule frigorifique homologué maintient votre commande au frais.

Nous pouvons aussi mettre à disposition un camion frigorifique et organiser le transport des boissons sur le lieu de la réception (voir tarification lors du rdv d'organisation).

L'office, le matériel de cuisson et la batterie de cuisine sont prévus dans nos tarifs.

Modalités de commande et facturation, sauf accord préalable :

Les prix TTC s'entendent au taux de la TVA en vigueur au jour de la livraison et/ou de la réalisation de la prestation.

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques, à la date de la réalisation de la prestation.

La réservation est effective après le paiement d'un acompte.

Pour un Mariage, le montant **d'acompte** est de **1000 €** pour la réservation de la date souhaitée.

Pour toute autre prestation, le montant d'acompte est de **30%** du montant du devis.

L'acompte sera encaissé, et ne sera restitué en **aucun** cas.

Un chèque de caution de 1000 € (chèque **non encaissé et restitué dans les 8 jours** suivant votre réception) vous sera demandé, pour pallier à une éventuelle dégradation de la part des convives ou par un défaut d'électricité du site ou afin de pallier à un éventuel dépassement d'horaires de prestation.



Solde à réception de la facture, **avant le jour de la réception**. La facturation définitive tiendra compte du nombre définitif de convives, communiqué par vos soins et par écrit 10 jours avant la manifestation (sauf accord préalable).

Déplacement des camions et du staff est compris dans un rayon d'une heure autour de Ceyras (34800), au-delà de cette distance - sur devis. Nos tarifs ne sont valables que dans le cas où la totalité de la réception se fait au même endroit.

Annulation :

En cas d'annulation 10 jours ou plus avant la date de la prestation, seul l'acompte ne sera pas restitué. 50% du prix TTC sera exigé en cas d'annulation entre 10 et 3 jours avant la date de la prestation.

75% du prix TTC sera exigé en cas d'annulation 48 heures avant la date de prestation.

La totalité du prix TTC sera exigé en cas d'annulation le jour même au en cas de « no show » (prestation commandée non annulée, qui n'a pas eu lieu pour une raison indépendante de la volonté de l'Atelier Nomade).

Dans le cas où l'Atelier Nomade se verrait empêché d'honorer ses engagements pour cas de force majeure, il se réserve le droit d'annuler les réservations et rembourse intégralement les montants versés pour le contrat annulé.

Aucune indemnité ne pourra être demandée

Contestations :

Toute contestation lors de la livraison ou de la réception doit être signalée immédiatement ou au plus tard dans le délai de 24 heures. Passé ce délai, **aucune contestation ne sera recevable**.

Casse :

Les dégradations, casses et disparitions du matériel de l'Atelier Nomade sont à la charge du Client. Elles seront facturées à leur valeur de remplacement majorée.

Toute nappe **en tissus** abimée ou perdue vous sera facturée 60 € TTC,

Veillez noter que les feux de Bengale et les bougies (sauf les photophores dans l'eau) sont à proscrire. Merci de faire attentions aux brulures.

Déchets :

Nous assurons la gestion des déchets (alimentaires, non alimentaires et bouteilles vides). Ils seront pris dans un camion puis traité chez nous ou jeté dans les containers mis à notre disposition par le site, sauf accord préalable.